

L'AN **DEUX-MILLE-VINGT** ET LE **DOUZE MARS** A **14 HEURES 00**

Maître
MAIRE-KOLODZIEJ
Adeline

12 rue de la Franche Pierre
88200 REMIREMONT

Tél. 03 29 62 45 85
Fax. 03 29 62 81 43

contact@huissier-remiremont.fr

Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi
de 09h à 17h

IBAN
FR76 1470 7000 6106 1211 6959 011
BIC CCBPFRPPMTZ

REFERENCES A
RAPPELER
MD:1087274 -
DM/AMK
Service :
Responsable :
DM/AMK

ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE



Emol.	220,94
SCT	7,67
vacation 1h	150,00

H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe	14,89

T.T.C	469,22

Je, Adeline MAIRE-KOLODZIEJ, Huissier de Justice de la SELARL AMK dont le siège est à REMIREMONT (Vosges) 12, rue de la Franche Pierre soussignée

A LA DEMANDE DE :

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE-CHAMPAGNE, Société coopérative de Banque à forme anonyme et capital variable , Immatriculé au RCS N° 356 801 571 de METZ, dont le siège social est 3, Rue François de Curel B.P. 40124 57050 METZ Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 09/07/2010 par Me AUVRAY Gilles, Notaire à LE THILLOT contenant un prêt ; D'un Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'EPINAL le 20/06/2017

Et des articles R322-1 et R322-2 du Code de Procédure Civile d'Exécution

A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie immobilière et à défaut de paiement, l'Huissier de Justice peut pénétrer dans les lieux désignés dans le commandement afin d'en dresser procès-verbal de description, dans les conditions décrites par l'article L322-2 du Code susvisé

Ce procès- verbal comprend :

- 1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;
- 2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent ;
- 3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;
- 4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

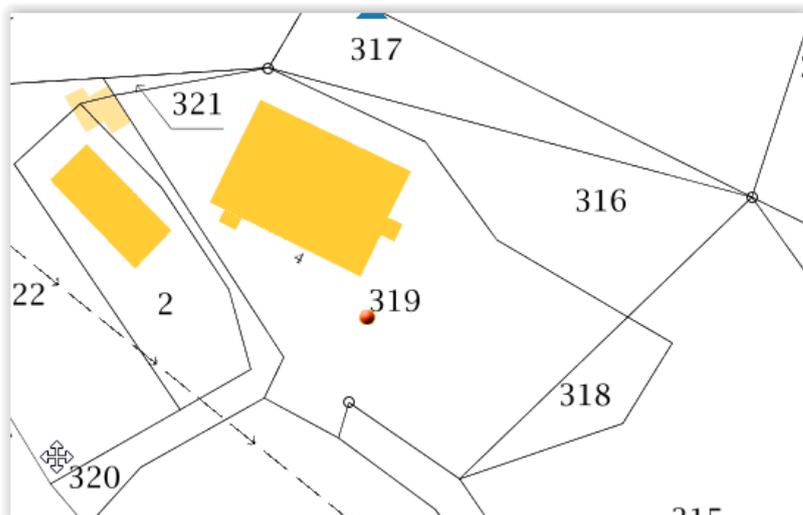
Dans ces conditions, accompagnée de _____ chargé des relevés techniques de la Société BDIL, je me suis transportée à l'adresse du bien saisi et j'ai procédé à la description suivante :

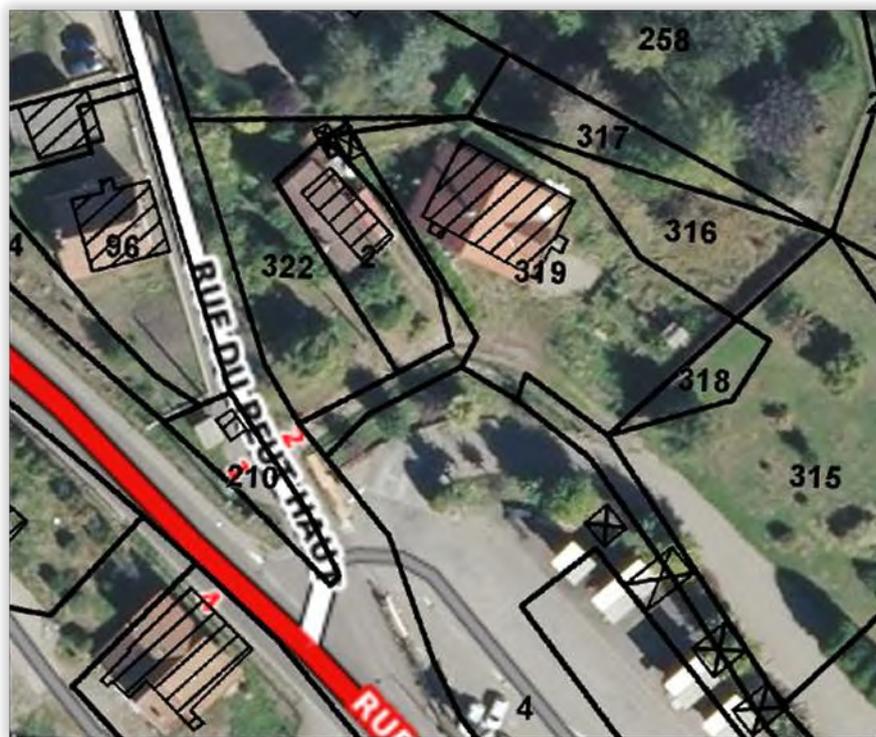
ADRESSE DU BIEN SAISI

Une ancienne ferme en partie rénovée et le terrain attenant dépendant sise à FRESSE-SUR-MOSELLE (Vosges), 4, Rue du Peut Haut

Figurant au cadastre :

- Section AE N°316, lieudit « La Haute Hardoye » pour 3 a et 46 ca
- Section AE N°319, lieudit «4, Rue du Peut Haut» pour 8 a et 90 ca
- Section AE N°321, lieudit « La Haute Hardoye » pour 17 ca





ENVIRONNEMENT DU BIEN SAISI

FRESSE-SUR-MOSELLE 88160 (Vosges)

Arrondissement d'Epinal, Canton Le Thillot

1738 habitants en 2017

Commune située à 2 km de Le Thillot, 26 km de Remiremont et 20 km de La Bresse.

CONDITION D'OCCUPATION

Immeuble inoccupé.

DESCRIPTION DETAILLEE DU BIEN SAISI :

Une maison à usage d'habitation, comprenant un rez-de-chaussée, premier étage et grenier avec une superficie habitable de 131 m² (carrez) et surface totale au sol de 275,19 m², suivant attestation délivrée par l'expert.



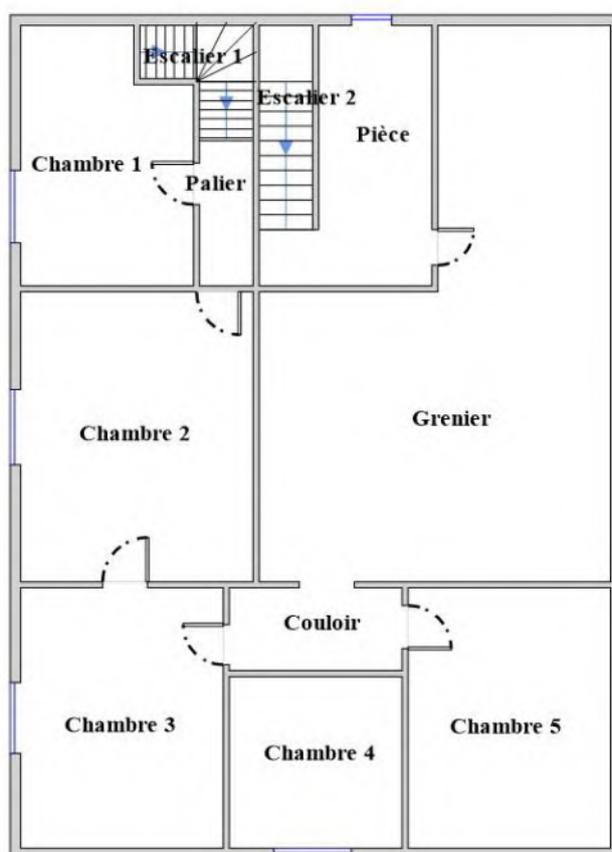
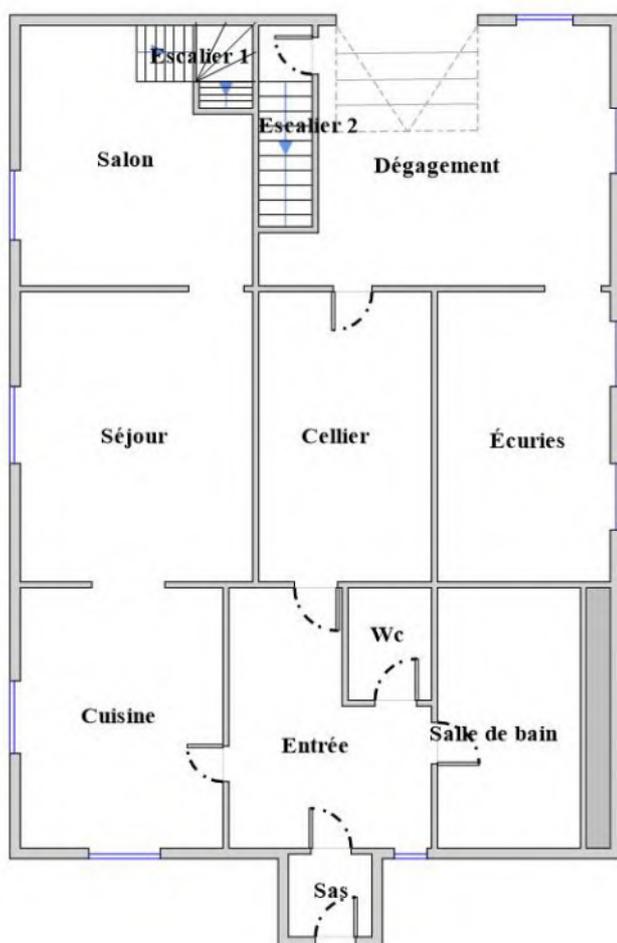
Chauffage : chaudière gaz DE DIETRICH, citerne de gaz apparente



DISTRIBUTION DE LA MAISON D'HABITATION

REZ-DE-CHAUSSEE

PREMIER ETAGE



DESCRIPTIF :

REZ-DE-CHAUSSEE :

Entrée (11,57 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en mauvais état

Sas d'entrée : structure bois, lambris sur les murs et plafond, sol carrelé défraîchi, porte en bois avec panneau supérieur vitrée (6 carreaux), tuiles ardoise en couverture

Porte palière : bois avec panneau supérieur petit bois et vitrages avec grille décorative

Plafond : faux plafond en plaques de plâtre, affaissé et auréole d'humidité, spots intégrés

Murs : plaques de plâtre et lambris, étagère décrochée, auréoles de moisissures dans l'angle sous la fenêtre

Sol : carrelage, partiellement arraché sous l'étagère, suranné et sale

Radiateur en allège de fenêtre avec robinet thermostatique

Fenêtre : bois, deux vantaux et double vitrage

Ensemble électrique : un interrupteur et trois à double poussoir





WC (1,65 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble sale et vétuste

Porte : bois, un impact sur l'extérieur

Plafond : faux plafond en plaques de plâtre non jointées, deux spots intégrés dont un enlevé

Murs : plaques de plâtre, derrière les WC lambris apparent où s'y trouve des auréoles de moisissure

Sol : carrelage, suranné et crasseux

WC : monobloc, chasse d'eau dorsale

Ensemble électrique : un interrupteur





Salle de bain (7,35 m² selon attestation de l'expert) :

Pièce aveugle

Porte : bois, sale, verrou artisanal fixé sur l'extérieur de la porte

Plafond : lames PVC

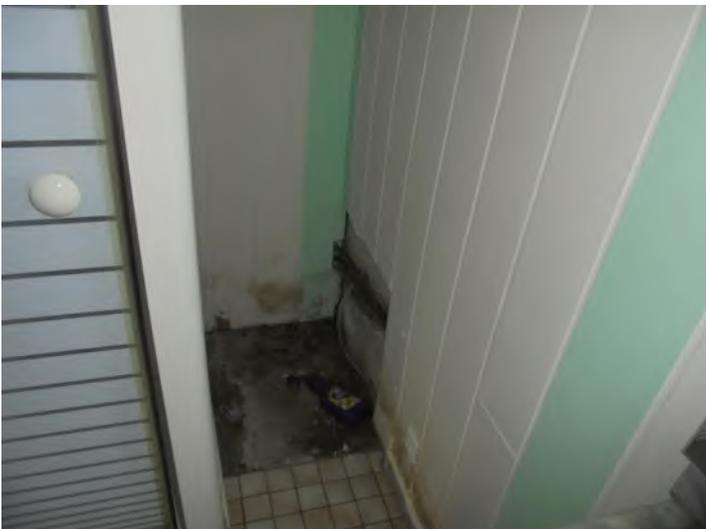
Murs : lames de bois peintes, auréoles de moisissure dans le renforcement derrière la cabine de douche

Sol : carrelage à petits carreaux, sale

Meuble de salle de bain double vasques mitigeur chromé surmonté par un miroir et spots d'éclairage, l'ensemble est sale

Cabine de douche : en mauvais état, paroi coulissante, présence d'auréole de moisissures

Chaudière de dietrich





Cuisine (16,73 m² selon attestation de l'expert)

Ensemble en mauvais état général, finitions à réaliser et à reprendre

Porte : bois, ancienne

Plafond : peinture blanche, cinq spots intégrés tachetés

Murs : fibre de verre peinte, traces blanches au-dessus du plan de travail

Plinthes : bois, peinte, éclats et impacts

Sol : parquet stratifié

Ensemble électrique : un interrupteur et un interrupteur double poussoir, deux prises électriques dont une sans cache et l'autre présente des coulures de peinture

Evier : inox, un bac avec égouttoir

Deux placards sans porte, rails métalliques tordus

Radiateur : sale, avec robinet thermostatique, grille supérieure tordue

Fenêtre : deux fenêtres, bois, deux vantaux, volets battants bois, tablette de fenêtre côté façade latérale en bois peint comportant des impacts, tablette de fenêtre bois en façade avant





Séjour (18,27 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en mauvais état

Plafond : faux plafond en plaques de plâtre non jointées, cinq spots intégrés

Murs : peinture projetée, sale et ombrée, conduit non obstrué, mur de l'ouverture côté salon cassé en partie basse

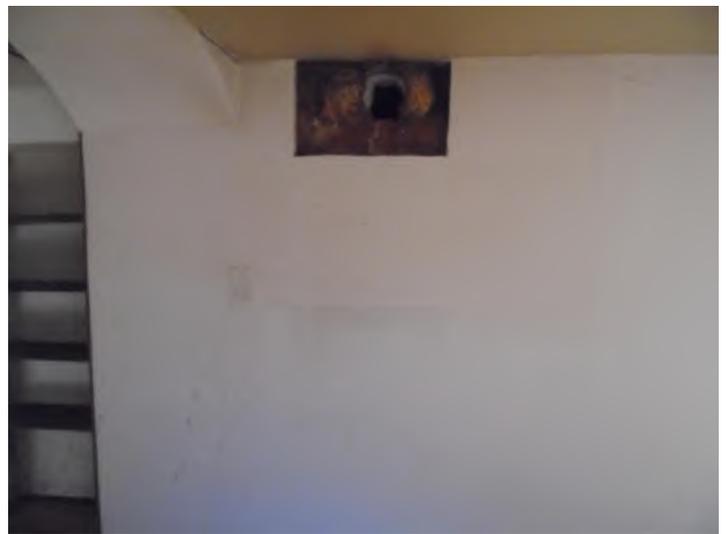
Plinthes : bois, défixée sous la niche

Sol : parquet flottant, traces d'usures

Equipement électrique : un interrupteur et un interrupteur à double poussoir, deux prises électriques

Fenêtre : bois, deux vantaux, tablette de fenêtre bois vernis, sale, volets battants bois

Radiateur avec robinet thermostatique



Salon (13,99 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en mauvais état, finitions à réaliser et/ou à reprendre

Plafond : faux plafond en plaques de plâtre, non jointées, présence d'un affaissement, cinq spots intégrés, une trace circulaire et un trou près d'un spot

Murs : tapisserie peinte, sale

Sol : parquet gondolé notamment dans le passage séjour-salon, traces d'adhésif sous la fenêtre
Fenêtre : bois, deux vantaux, tablette de fenêtre en bois avec traces d'usure, volets battants bois
Radiateur robinet thermostatique
Niche avec quatre étagères, noircie et auréoles de moisissure
Ensemble électrique : deux prises électriques et un interrupteur





PREMIER ETAGE :

Escaliers 1 :

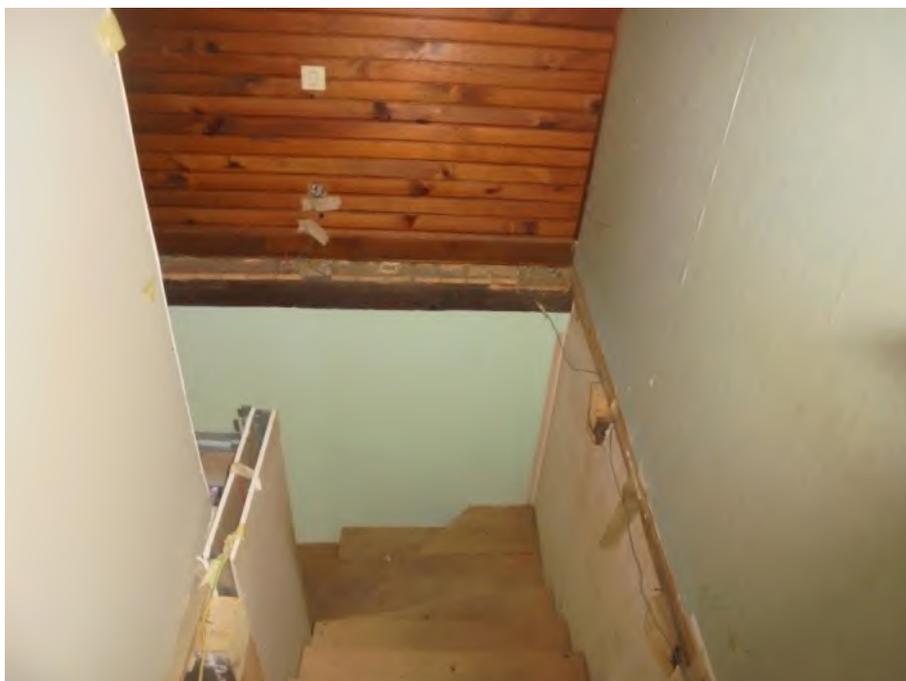
Ensemble en mauvais état, finitions à réaliser et/ou à reprendre

Plafond : lambris

Murs : lambris, plaques de plâtre et tapisserie défraîchie

Escaliers : brut en bois





Palier (2,90 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en mauvais état

Plafond : lambris avec poutres apparentes, encoches sur les poutres laissant passer un tuyau rainuré bleu, câbles électriques apparents et collés le long du mur par de l'adhésif

Murs : tapisserie arrachée et plaques de plâtres, présence de saignées dans le mur

Sol : parquet





Chambre 1 (8,35 m² selon attestation de l'expert) :

Finitions à réaliser et/ou à reprendre

Porte : bois, ne s'ouvre pas complètement bloque contre le faux plafond

Plafond : plaques de plâtre non jointées, trois spots intégrés

Murs : tapisserie et plaques de plâtre

Sol : parquet

Etagère sous pente

Radiateur avec robinet thermostatique

Fenêtre : bois à deux vantaux, tablette de fenêtre bois peinte, volet battant bois

Équipement électrique : quatre prises et deux interrupteurs



Chambre 2 (19,82 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en état d'usage

Porte : deux, en bois

Plafond : fibre de verre et lambris peints, quatre spots intégrés dont un enlevé

Murs : fibre de verre et lambris peints

Sol : parquet, rayures et traces d'usure

Radiateur avec robinet thermostatique

Fenêtre : bois à deux vantaux, tablette de fenêtre bois peinte, volets battants bois

Placard avec étagère, à noter l'absence de porte



Chambre 3 (10,14 m² selon attestation de l'expert) :

Pièce à l'enfilade avec la chambre 2

Ensemble en état d'usage, finitions à terminer

Porte : 2 portes bois

Plafond : mansardé, fibre de verre et lambris peints, quatre spots intégrés dont un enlevé

Murs : fibre de verre et lambris peints

Sol : parquet, rayures et traces d'usure

Fenêtre : bois à deux vantaux, tablette de fenêtre bois peinte avec impacts, volets battants bois

Equipement électrique : deux interrupteurs et trois prises

Radiateur avec robinet thermostatique



Couloir (3,38 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en état d'usage, finitions à terminer

Plafond : fibre de verre peinte avec deux arrivées électriques non sécurisées

Murs : fibre de verre peinte

Sol : parquet flottant, gondolé, absence de finition



Chambre 4 (7,35 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en état d'usage, finitions à terminer

Porte : bois blanche

Plafond : fibre de verre peinte, quatre spots intégrés

Murs : fibre de verre

Sol : parquet stratifié, gondolé

Fenêtre : bois à deux vantaux, tablette de fenêtre bois peinte avec impacts, ébrasement lambris, volets battants bois

Radiateur sans robinet thermostatique

Equipement électrique : deux prises électriques dont une sans cache, un interrupteur





Chambre 5 (9,5 m² selon attestation de l'expert) :

Ensemble en mauvais état

Porte : bois, blanche, un impact sur panneau supérieur

Plafond : mansardé, peinture avec cinq spots intégrés, auréoles de moisissures

Murs : fibre de verre peinte, un trou sur cloison côté chambre 4

Sol : parquet stratifié, inachevé sous velux

Velux bois, craquelé



GRENIER :

Charpente bois apparente, film sous toiture



Pièce :

Plafond : peinture blanche

Murs : peinture blanche

Sol : panneaux agglomérés



Escaliers 2 :

Murs : peinture blanche

Escaliers : bois, brut



ANNEXES – REZ DE CHAUSSEE

Garage :

Porte basculante

Etat brut, sol béton, mur et plafond ciment

Présence d'auréoles d'humidité

Fenêtre : deux fenêtres avec grilles de défense

Néon au plafond



Ecuries :

Etat brut, mur et plafond ciment

Sol : dalle béton

Auréoles d'humidité et moisissures

Néon au plafond

Fenêtre : deux fenêtres avec grilles de défense





Cellier :

Etat brut, sol béton, mur et plafond ciment

Auréoles d'humidité et de moisissures

Néon au plafond





Cave :

En état brut, inondée.

EXTERIEUR :

Toiture à deux pans, tuiles mécaniques en couverture.

Absence de portail d'entrée, piliers en pierres, allée d'accès en terre, cour devant la maison gravillonnée envahit par des pousses de végétations spontanées

Chéneau en façade arrière engorgé

Façade avant, arrière et latérale (côté citerne gaz) avec enduit beige et encadrement de fenêtre. L'enduit présente craquements, fissures et taches verdâtres.

Pignon Sud revêtement fibrociment

Terrain extérieur non entretenu et envahit par la végétation notamment en façades latérale (Nord) et arrière





Façade avant :



Façade arrière :



Façade latérales :



DIAGNOSTICS TECHNIQUES :

Les diagnostics prévus par la Loi sont établis par un diagnostiqueur expert agréé qui dressera les rapports d'expertise conformément aux exigences légales.

Est joint au présent Procès-verbal de description le dossier des diagnostics techniques immobiliers, attestation de la Commune de Fresse-sur-Moselle du raccordement de l'immeuble au réseau d'assainissement collectif.

Ma mission étant terminée, je me suis retirée.

Et de tout ce que dessus j'ai fait et dressé le présent procès-verbal descriptif établi sur vingt-cinq pages pour servir et valoir ce que de droit.

Adeline MAIRE KOLODZIEJ



